



Les lendemains du Conseil



...Gouvernance

Séance
extraordinaire du
conseil des
commissaires
Le mercredi
20 juin 2018

Levée de la séance :
20 h 50

Résumé des décisions prises par les membres du conseil des commissaires de la Commission scolaire de Portneuf 310, rue de l'Église, Donnacona sous la présidence de monsieur David Montminy

Le conseil des commissaires a autorisé l'utilisation des terrains de stationnements adjacents au Centre administratif Michel-Pagé et à l'aréna de Donnacona pour la tenue de l'Expo commerciale de Donnacona, qui se déroulera du 6 au 9 septembre 2018.

Le conseil des commissaires a proposé que la Commission scolaire de Portneuf adhère au regroupement d'achats d'équipements numériques de Collecto. Il a autorisé la direction générale, madame Monique Delisle, responsable des acquisitions en TI à la Commission scolaire de Portneuf, à agir comme représentant de la Commission scolaire et à signer tout document ou toute autorisation, concernant tous les aspects contractuels liés aux acquisitions dans le cadre de la mesure 50767.

Le conseil des commissaires a nommé madame Brigitte Larivière au poste de directrice des écoles Saint-Cœur-de-Marie et Marie-du-Saint-Sacrement, dans une proportion de 60 % ainsi qu'une proportion de 40 % octroyée pour d'autres mandats Commission scolaire, et ce, à compter du 1^{er} juillet 2018.

Le conseil des commissaires a autorisé l'utilisation du stationnement adjacent à l'école du Perce-Neige et à l'aréna de Pont-Rouge, pour la tenue d'une vente sous le chapiteau par Kia Cap-Santé, qui se déroulera du 9 au 14 juillet 2018.

Le conseil des commissaires a accepté le plan d'effectifs 2018-2019 du personnel de soutien de la Commission scolaire de Portneuf, tel que déposé au conseil des commissaires.

Le conseil des commissaires a adopté le plan d'effectifs 2018-2019 des professionnels de la Commission scolaire de Portneuf, tel que déposé au conseil des commissaires.

Le conseil des commissaires a adopté la politique relative aux drogues, aux médicaments et à l'alcool.

Le conseil des commissaires a approuvé le budget de chaque établissement de la Commission scolaire tel que déposé et tel qu'adopté par leur conseil d'établissement respectif et a adopté et transmettra au ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport le budget de fonctionnement, d'investissement et du service de la dette prévoyant des revenus de 80 872 132 \$ et des dépenses de 81 478 942 \$.



Le conseil des commissaires a autorisé l'ajout d'un autobus avec un parcours d'environ 72 km à l'annexe B de l'année 2018-2019 au montant de 61 101,10 \$ pour la compagnie Autobus Pont-Rouge Ltée et a autorisé monsieur Jean-François Lussier, directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, à signer l'annexe B ajustée pour l'année 2018-2019 pour donner plein effet aux présentes.

Le conseil des commissaires a autorisé l'ajout d'un autobus avec un parcours d'environ 87 km à l'annexe B de l'année 2018-2019 au montant de 63 838,37 \$ pour la compagnie Autobus Saint-Raymond Ltée et a autorisé monsieur Jean-François Lussier, directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, à signer l'annexe B ajustée pour l'année 2018-2019 pour donner plein effet aux présentes.

Le conseil des commissaires a autorisé l'ajout d'un autobus avec un parcours d'environ 15 km à l'annexe B de l'année 2018-2019 au montant de 51 520,65 \$ pour la compagnie Autobus Saint-Basile Ltée et a autorisé monsieur Jean-François Lussier, directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, à signer l'annexe B ajustée pour l'année 2018-2019 pour donner plein effet aux présentes.

Le conseil des commissaires a autorisé l'ajout d'un autobus avec un parcours d'environ 80 km à l'annexe B de l'année 2018-2019 au montant de 62 469,74 \$ pour la compagnie R. Bouffard & Fils inc. et a autorisé monsieur Jean-François Lussier, directeur du service des ressources financières, matérielles et du transport scolaire, à signer l'annexe B ajustée pour l'année 2018-2019 pour donner plein effet aux présentes.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entrepreneur ATEG Couvre-planchers inc. pour 79 975 \$ afin de remplacer le revêtement de plancher du gymnase de l'école secondaire de Saint-Marc.

Le conseil des commissaires a procédé à l'engagement de l'entreprise Les Services Ménagers Trifluviens inc. pour 88 800 \$ pour l'entretien ménager 2018-2019 de l'école primaire des Bourdons-et-Courval (2 bâtiments).

Le conseil des commissaires a adopté les modifications proposées à la politique de remboursement de dépenses encourues dans le cadre de l'emploi de la Commission scolaire de Portneuf afin qu'elle s'applique dès le 1^{er} juillet 2018.

Le conseil des commissaires a adopté le nouveau code d'éthique et de déontologie des commissaires.

Le conseil des commissaires a adopté une motion de félicitations aux élèves des écoles Marie-du-Saint-Sacrement et Saint-Cœur-de-Marie qui ont remporté la Grande récompense qui leur a permis de dormir au Stade olympique de Montréal et de passer une journée à La Ronde les 16 et 17 juin 2018, grâce au prix Coup de cœur Rio Tinto du Grand défi Pierre Lavoie, via le défi des Cubes d'énergie.

Monique Delisle,
Directrice générale par intérim

